

Commune d'Orp-Jauche - 1350



### **AVIS DE RECRUTEMENT**

**L'Administration communale d'Orp-Jauche recherche d'urgence pour son service urbanisme un(e) architecte ou titulaire d'un diplôme assimilé en urbanisme et aménagement du territoire dans le cadre d'un contrat de remplacement**

#### **1. Description de la fonction**

L'agent préposé au service de l'urbanisme devra assurer principalement (cette liste n'étant pas exhaustive):

- les permanences (accueil des demandeurs, des architectes à des fins de renseignements urbanistiques diverses) ;
- traitement, gestion administrative et technique des demandes de permis d'urbanisme, de déclarations d'urbanisme, de permis de lotir ;
- rédaction motivée de rapports techniques et des permis d'urbanisme et de lotir ;
- préparation de dossiers à présenter au collège et en assurer le suivi ;
- recherches notariales.

A ces fins, il/elle devra notamment :

- être capable de travailler de manière autonome tout comme en équipe ;
- disposer d'un esprit d'initiative et de responsabilité ;
- faire preuve d'ouverture d'esprit et de polyvalence ;
- faire preuve du sens du respect des délais ;
- faire preuve d'une capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction.

#### **Formation(s)**

Le ou la candidat(e) est diplômé(e) en architecture ou est en possession d'un diplôme assimilé en urbanisme et aménagement du territoire.

Le fait de disposer d'une expérience professionnelle dans une Administration publique est un atout.

Le ou la candidat(e) disposera également:

- de connaissances du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine ;
- de capacités en matière de maîtrise des outils informatiques de base;
- de capacités en matière de gestion administrative de dossiers.

## **2. Traitement et carrière**

Type de contrat : contrat de remplacement (congé de maladie) – temps-plein (38 heures/semaine)

Salaire : échelle barémique B1 statut RGB

La rémunération annuelle brute à 100% est fixée comme suit: 18.026,83 € minimum à 25.012,37 € maximum (échelle RGB B1), allocations réglementaires non comprises.

## **3. Conditions de participation**

Le ou la candidat(e) doit remplir les conditions suivantes :

- Etre belge ou ressortissant d'un Etat de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ;
- Etre âgé de 18 ans au moins ;
- Jouir de ses droits civils et politiques ;
- Etre d'une conduite irréprochable ;
- Satisfaire aux conditions APE.

## **4. Inscription**

Si vous êtes intéressé et libre immédiatement, veuillez adresser votre acte de candidature par courrier électronique ou par voie postale, à l'adresse suivante : Commune d'Orp-Jauche, Place communale n°1, 1350 Orp-Jauche - Recrutement service urbanisme.

L'acte de candidature doit être accompagné des documents suivants :

- une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae ;
- une copie du diplôme;

Pour tout renseignement complémentaire : Sabrina SANTUCCI, chef de bureau administratif (019/63.02.90).

Par ordonnance :  
Le Secrétaire communal,  
(s.) B. BASTAITS

Le Bourgmestre,  
(s.) H. GHENNE